

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 3 juin 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absence :

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général (a pris son siège à 19 h 20)

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 13 et monsieur Alain Desruisseaux agit à titre de secrétaire.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 22 MAI 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 22 mai 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unaniment résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-761-1906

CE14-762-1906

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-763-1906 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 16 mai 2019 au 30 mai 2019.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-764-1906 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME SOPHIE GLAZIER
- Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission de madame Sophie Glazier, enseignante en mathématiques et sciences (champ 13), à Polyvalente La Samare, pour lui permettre d'occuper un poste de direction adjointe à la Polyvalente La Samare. Cette démission est effective au 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-765-1906 6.02 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
- Madame Manon Aubry propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, d'animatrice ou animateur de vie étudiante à l'école secondaire Le boisé.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-766-1906 6.03 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL, FRANCIS SAVARD
- Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'animateur de vie étudiante à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à monsieur Francis Savard selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine
- Période d'engagement

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

À compter du 4 juin 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 5-2.00 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-767-1906

6.04 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL

Madame Marilou Noreau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, de conseillère ou conseiller en communication à la Direction générale.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-768-1906

6.05 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME MANON SAMSON

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de conseillère en communication à la Direction générale, soit attribué à madame Manon Samson selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 4 juin 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 5-2.00 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-769-1906

6.06 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MONSIEUR FRANCIS JUTRAS

Madame Sylvie Bilodeau propose que, du 3 juin 2019 au 30 juin 2020, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons personnelles, soit accordé à monsieur Francis Jutras, agent de développement au Service aux entreprises, le tout conformément à la clause 7-3.01 de la convention collective en vigueur.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

À 19 h 20, monsieur Michael Provencher prend son siège et agit comme secrétaire pour le reste de la réunion.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

- CE14-770-1906 6.07 PLAN D'EFFECTIF 2019-2020, PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL
- Monsieur Dany Boudreault propose que le plan d'effectif du personnel de soutien – secteur général affilié au Syndicat du soutien scolaire des Bois-Francs (CSN), pour l'année scolaire 2019-2020, soit adopté tel que présenté dans le document numéro CE14-770-1906.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-771-1906 6.08 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LISE PARIS
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en documentation au Secrétariat général, soit attribué à madame Lise Paris selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,
28 heures / semaine
- Période d'engagement
- À compter du 1^{er} juillet 2019
- Détail
- Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- Madame Paulette S. Rancourt dénonce son intérêt relativement au sujet suivant et se retire de la réunion.***
- Monsieur Jacques Daigle préside temporairement la rencontre.***
- CE14-772-1906 6.09 PLAN D'EFFECTIF 2019-2020, PERSONNEL PROFESSIONNEL
- Monsieur Guillaume Boisvert propose que le plan d'effectif du personnel professionnel affilié au Syndicat du Personnel Professionnel de l'Éducation du Coeur et du Centre du Québec (SPPECCQ-CSQ), pour l'année scolaire 2019-2020, soit adopté tel que présenté dans le document numéro CE14-772-1906.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-773-1906 6.10 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR GUY VERVILLE
- Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de monsieur Guy Verville, ouvrier certifié d'entretien à l'atelier Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu ADOPTÉ

Madame Paulette S. Rancourt rejoint la réunion.

- CE14-774-1906 6.11 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, d'orthopédagogue aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-775-1906 6.12 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Monsieur Dany Boudreault propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 31,5 heures par semaine, d'orthopédagogue aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-776-1906 6.13 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Madame Sylvie Bilodeau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps partiel, 17,5 heures par semaine, d'animatrice ou animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-777-1906 6.14 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Madame Marilou Noreau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, de psychoéducatrice ou de psychoéducateur aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-778-1906 6.15 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Madame Manon Aubry propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps partiel, 24,5 heures par semaine, de psychoéducatrice ou de psychoéducateur aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-779-1906 6.16 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture de deux postes réguliers à temps plein, 35 heures par semaine, d'orthophoniste aux Services éducatifs.
Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-780-1906 6.17 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
- Monsieur Dany Boudreault propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps partiel, 17,5 heures par semaine, d'orthophoniste aux Services éducatifs.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-781-1906 6.18 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME VÉRONIQUE KOMLOSY
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Véronique Komlosy, enseignante en arts (champ 11), à l'école secondaire Le boisé. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-782-1906 6.19 LIBÉRATION POUR AFFAIRES SYNDICALES, PERSONNEL ENSEIGNANT, MME NANCIE LAFOND
- Monsieur Dany Boudreault propose que Mme Nancie Lafond, enseignante au primaire à l'école Saint-Paul, bénéficie d'une libération à temps plein pour affaires syndicales et ce, pour l'année scolaire 2019-2020, le tout conformément à la clause 3-6.03 A) de la convention collective la régissant.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-783-1906 6.20 LIBÉRATION POUR AFFAIRES SYNDICALES, PERSONNEL ENSEIGNANT, MME SONIA LALIBERTÉ
- Monsieur Jacques Daigle propose que Mme Sonia Laliberté, enseignante au primaire à l'école Notre-Dame (Plessisville), bénéficie d'une libération à temps plein pour affaires syndicales et ce, pour l'année scolaire 2019-2020, le tout conformément à la clause 3-6.03 A) de la convention collective la régissant.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-784-1906 6.21 ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DE SOUTIEN SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
- Monsieur Jacques Daigle propose d'entériner l'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Bois-Francs et le Syndicat de soutien scolaire des Bois-Francs, relative au départ d'un employé, le tout selon les termes et conditions soumises aux commissaires par le directeur général, monsieur Julien Lavallée et de mandater ce dernier pour signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Bois-Francs.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

CE14-785-1906

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 20 h 25.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général